Envoyé en préfecture le 23/05/2017
Reçu en préfecture le 23/05/2017
Affiché le
ID : 039-200057115-20170510-DCM_20170510_17-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA

Commune de Mignovillard
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20170510_17

Séance du 10 mai 2017

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 13
- Votants : 14

Date de la convocation : 2 mai 2017

Date d'affichage : 18 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Nelly GIROD (procuration à Michaël FUMEY), Nicolas GRIFFOND, Jean-Yves QUETY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Convention de mise à disposition de terrain pour la réalisation d'une réserve incendie à Petit-Villard

Dans le cadre du projet de création d'une nouvelle réserve incendie de 120 m^3 à Petit-Villard pour satisfaire aux obligations de protection contre l'incendie pour les 2 établissements recevant du public que sont la colonie et le centre équestre, M. le Maire propose de conclure une convention de mise à disposition de terrain avec l'association familiale et éducative du Parc Saint-Maur. Cette convention concernera environ 120 m^2 de la parcelle ZA 2.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer cette convention.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Mairie de MIGNOVILLARD (Jura)

Le Maire,
Florent SERRETTE